

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les actions de formations agréées par VIVEA :

La session d’instruction VIVEA du 15 octobre 2020 a agréé les formations suivantes pour ses contributeurs :

Titre des formations	Organismes de formation	Numéros de téléphone
Evaluer son système de management environnemental	AGC CHAMPAGNE NORD EST ILE DE FRANCE	03 25 90 99 41
Travail du sol et intercultures pour une agriculture durable et techniquement performante	Agro-consultant	01 64 01 06 41
Hygiène en atelier de transformation fermière des produits d'origine animale	Chambre d'Agriculture de Région Ile de France	01 39 23 42 39
Gouvernance et stratégie des exploitations et groupements bio	Elan créateur / oxymore	06 76 40 42 53
Comprendre les mécanismes et les outils de planification pour la gestion du foncier agricole	Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural	01 43 63 41 50
Créer sa microferme agroécologique avec un objectif de viabilité économique	Fermes d'Avenir	06 63 64 24 02
Diagnostic de sol par les plantes bio-indicatrices et adaptation des pratiques	GAB REGION IDF	01 84 83 01 82
FMD - Brevet Fédéral d'Encadrement d'Equitation Ethologique niveau 1	Haras de la Cense	01 30 88 49 00
L'engagement par la formation : Développer l'offre de services de son GDS	IFOCAP	01 55 50 45 45
Développer ses compétences et sa posture d'ambassadeur et de défenseur		
OMEGA - Etre force de proposition dans un monde en mutation		
Agir collectivement auprès des acteurs territoriaux	Jeunes Agriculteurs National	01 42 65 17 51
Gestion de dossier / posture pour une reprise de poste		
Concevoir un plan d'action global pour le bien-être au travail dans sa ferme	Les Champs des Possibles	06 51 34 31 24
Initiation à la lactofermentation		
Construire notre projet commun		
Formation à l'autonomie technologique paysanne - initiation au travail du métal		
Devenir paysan en AMAP		

Certificat de préparation mentale pour la performance professionnelle	LNf - Les Nouvelles Formations	01 56 41 00 90
Travailler en couple	Réseau AMAP IdF	09 52 91 79 95
SENEQUE 16 : Négociation / grande distribution / digital	SERVICES COOP DE FRANCE	01 44 17 57 00

Ces formations sont ouvertes à tous. VIVEA prend en charge tout ou partie des frais de formation de ses contributeurs non salariés chefs d'entreprises agricoles, conjoints collaborateurs ou aides familiaux.

Vous partez en formation : ayez le réflexe remplacement

Vous pouvez vous faire remplacer pour suivre une formation, sans aucune charge administrative.

Le remplacement se déroule soit le jour même de la formation, soit un autre jour à votre convenance (dans un délai de 3 mois et selon la disponibilité des agents de remplacement).

Tarifs de remplacement : de 18 € à 75 € (en fonction de la durée de la formation et de votre âge)

N'hésitez pas à contacter votre service de remplacement.

Service de remplacement Seine-et-Marne – Séverine MORET : 01-64-79-30-56 ou remplacement77@gmail.com

Service de Remplacement en Agriculture d'Ile de France – Nelly VETTESE : 01-39-53-73-94 ou contact.sraif@orange.fr



Toutes les formations de France agréées par VIVEA sont disponibles sur www.vivea.fr, à l'onglet : choisir une formation